

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1^{ER} FÉVRIER 2024

Ouverture de séance à 18h00.

1 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE :

Monsieur Pascal LOBJOIS est désigné secrétaire de séance.

2 - APPEL DES CONSEILLERS :

Présents : BOITREL Bernadette, FARGUETTE Virginia, LEFRERE Lionel, LOBJOIS Pascal, LORGUE FAVREAU Delphine, MADRID Philippe.

Absents excusés : BLANCHET Michel donne procuration à LEFRERE Lionel, BOULANGER Cécile donne procuration à FARGUETTE Virginia, DEPEAUX JAMET Isabelle donne procuration à LORGUE FAVREAU Delphine, ZELLNER Claude donne procuration à LOBJOIS Pascal.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir valablement.

En l'absence de Monsieur le Maire, BLANCHET Michel ; Madame la Première Adjointe, LORGUE FAVREAU Delphine assure la Présidence de séance.

3 - VIREMENTS DE CRÉDITS :

DÉCISION MODIFICATIVE :

Madame la Présidente de séance expose au Conseil Municipal l'insuffisance des crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023.

Elle propose de modifier l'inscription comme suit :

COMPTE	LIBELLÉ	DIMINUTION DE CRÉDIT (€)	AUGMENTATION DE CRÉDIT (€)
C011 60612	Energie - Electricité		750,00
C65 65548	Autres contributions	750,00	
Dépenses - Fonctionnement		750,00	750,00

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

VENTE DE MATÉRIEL NON UTILISÉ :

Par délibération en date du 23 décembre 2023, le Conseil Municipal approuvait la vente de matériel non utilisé.

La clôture de cette vente sous enveloppe datée à la réception en Mairie a pris fin le 31 janvier 2024.

Le résultat de l'ouverture des enveloppes est le suivant :

N° de lot - Désignation	Montant unitaire	Nombre	Montant
1 - Lampadaire	20,00 €	1	20,00 €
		1	20,00€
		4	80,00 €
		5	100,00 €
3 – Lambris PVC	50,00 €	1	50,00 €
6 - Chaise	3,00 €	24	72,00 €
7 - Etagère	40,00€	1	40,00 €
TOTAL			382,00 €

Les acquéreurs seront informés du mode paiement et du retrait des articles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.